

# Carmignac Portfolio Long-Short European Equities F USD Acc Hdg

Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois



M. Heinger

**FACT SHEET**  
05/2022

Durée minimum de placement recommandée :

**3 ans**

Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4*	5	6	7

## Objectif d'investissement

Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

**Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion**

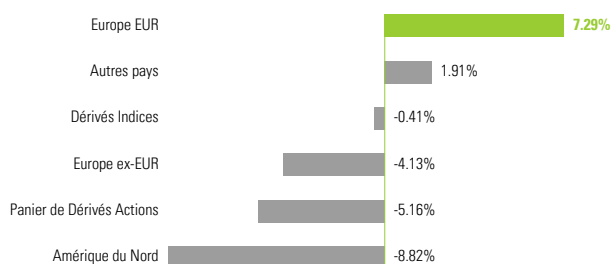


Taux d'exposition nette actions : **-9.32%**

## Exposition nette par secteur

	Long	Short	Net	Brute
Technologie	16.2%	-12.9%	3.3%	29.1%
Consommation Discrétionnaire	18.1%	-16.8%	1.3%	34.9%
Sociétés financières	13.7%	-12.9%	0.8%	26.6%
Services aux collectivités	0.5%	0.0%	0.5%	0.5%
Télécommunications	0.0%	-0.1%	-0.1%	0.1%
Energie	0.0%	-0.2%	-0.2%	0.2%
Biens de Consommation de Base	7.5%	-8.3%	-0.8%	15.8%
Immobilier	0.0%	-1.0%	-0.9%	1.0%
Matériaux de base	5.0%	-6.0%	-1.0%	11.1%
Santé	8.8%	-10.0%	-1.2%	18.8%
Industrie	15.0%	-20.5%	-5.5%	35.4%
Panier de Dérivés Actions	1.9%	-7.1%	-5.2%	9.0%
Dérivés Indices	4.7%	-5.2%	-0.4%	9.9%
<b>Total</b>	<b>91.6%</b>	<b>-100.9%</b>	<b>-9.3%</b>	<b>192.4%</b>

## Exposition nette par zone géographique



## Principales expositions nettes - long

Nom	Pays	Secteur	%
PUMA	Allemagne	Consommation Discrétionnaire	3.62%
PRADA S.P.A. HONG-KONG	Italie	Consommation Discrétionnaire	2.08%
OSRAM LICHT AG	Allemagne	Consommation Discrétionnaire	1.94%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologie	1.80%
TAIWAN SEMICONDUCTOR	Taiwan	Technologie	1.79%
ASM INTERNATIONAL	Pays-Bas	Technologie	1.47%
ASR NEDERLAND	Pays-Bas	Sociétés financières	1.30%
NESTLE SA	Suisse	Biens de Consommation de Base	1.16%
KRANESHARES CSI CHINA INTRNT	Chine	Technologie	1.08%
MEDMIX AG	Suisse	Industrie	0.96%
<b>Total</b>			<b>17.21%</b>

## PROFIL

- Date de lancement du Fonds :** 15/11/2013
- Gérant(s) du Fonds :** Malte Heinger depuis le 12/03/2015
- Actifs sous gestion du Fonds :** 1033M€ / 1107M\$<sup>(1)</sup>
- Encours de la part :** 12M\$
- Domicile :** Luxembourg
- Devise de cotation :** USD
- VL :** 164.68\$
- Affectation des résultats :** Capitalisation
- Type de fonds :** UCITS
- Forme juridique :** SICAV
- Nom de la SICAV :** Carmignac Portfolio
- Fin de l'exercice fiscal :** 31/12
- Souscription/Rachat :** Jour ouvrable
- Heure limite de passation d'ordres :** avant 15:00 heures (CET/CEST)
- Classification SFDR :** Article 8

## Evolution exposition actions depuis 1 an (% de l'actif)<sup>(2)</sup>



## Exposition nette par capitalisation



## Principales expositions nettes - short

Région	Secteur	%
Etats-Unis	Industrie	-1.04%
Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	-0.98%
Taiwan	Technologie	-0.97%
France	Industrie	-0.96%
Norvège	Technologie	-0.93%
Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	-0.91%
Etats-Unis	Matériaux de base	-0.89%
Etats-Unis	Technologie	-0.81%
Allemagne	Consommation Discrétionnaire	-0.76%
Etats-Unis	Industrie	-0.76%
<b>Total</b>		<b>-9.01%</b>

\* Pour la part Carmignac Portfolio Long-Short European Equities F USD Acc Hdg. Echelle de risque du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 31/05/22. (2) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

## Evolution du fonds et de son indicateur depuis sa création (%)



## Performances cumulées

## Performances annualisées

## Performances (%)

Performances (%)	Performances cumulées					Performances annualisées			
	Depuis le 31/12/2021	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 15/11/2013	3 ans	5 ans	Depuis le 15/11/2013
<b>Carmignac Portfolio Long-Short European Equities F USD Acc Hdg</b>	<b>-2.39</b>	<b>-2.20</b>	<b>6.34</b>	<b>23.52</b>	<b>51.46</b>	<b>64.68</b>	<b>7.29</b>	<b>8.65</b>	<b>6.01</b>

A compter du 1er janvier 2022, l'objectif de gestion devient un objectif de performance absolue. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

## Statistiques (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	5.55	9.77
Ratio de Sharpe	1.18	0.79
Bêta	0.05	0.17
Ratio de Sortino	2.18	1.19

## VaR

VaR du Fonds	2.48%
--------------	-------

## Contribution de la performance brute mensuelle

Portefeuille actions	0.12%
Portefeuille taux	-0.01%
Derivés actions	-2.21%
Derivés taux	0.09%
Derivés devises	0.01%
OPCVM	-0.19%
<b>Total</b>	<b>-2.18%</b>

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants <sup>(1)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(2)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(3)</sup>	Performance sur un an (%)				
												31.05.21-31.05.22	29.05.20-31.05.21	31.05.19-29.05.20	31.05.18-31.05.19	31.05.17-31.05.18
A EUR Acc	20/11/2015	CEPAEAC LX	LU1317704051	BYNZFJ3	L1506T274	A2ABAG	1.5%	1.79%	Oui	9%	—	5.22	10.09	1.69	-0.26	15.42
F EUR Acc	15/11/2013	CARPPFC LX	LU0992627298	BGP6T30	L1455N492	A1XCJW	0.85%	1.15%	Oui	9%	—	5.83	10.68	2.24	0.80	16.87
F CHF Acc Hdg	15/11/2013	CARPPFC LX	LU0992627371	BH89B82	L1455N500	A116NJ	0.85%	1.15%	Oui	9%	—	5.65	10.28	1.80	0.43	16.80
F USD Acc Hdg	15/11/2013	CARPPFC LX	LU0992627538	BH89B93	L1455N526		0.85%	1.14%	Oui	9%	—	6.34	11.32	4.34	2.63	19.47
F GBP Acc Hdg	15/11/2013	CARPPFC LX	LU0992627454	BGP6T41	L1455N518	A116NL	0.85%	1.15%	Oui	9%	—	6.53	11.00	3.01	1.44	16.95
E EUR Acc	20/11/2015	CEPEEAC LX	LU1317704135	BYNZFK4	L1506T282	A2ABAH	2.25%	2.55%	Oui	5%	—	4.60	9.33	1.15	-0.76	14.76

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance lorsque la performance est positive et la valeur liquidative excède le High-Water Mark. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Les frais d'entrée constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur (max.4%) ou à la société de gestion (max.5%) le cas échéant. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## DONNÉES ESG DU FONDS

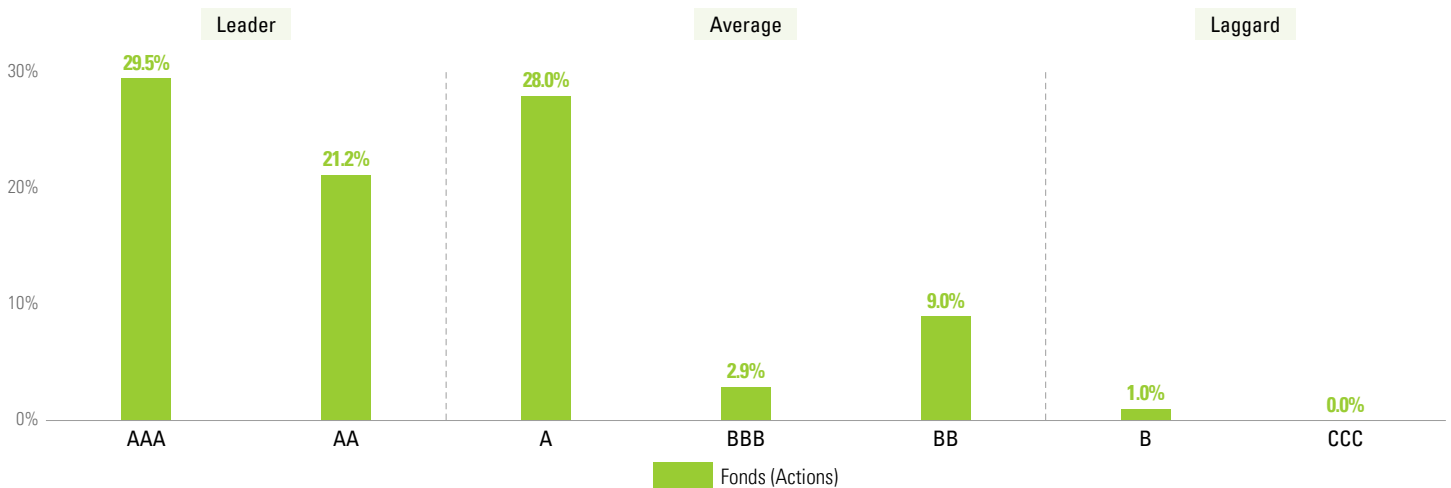
Note ESG - Couverture ESG du fonds : 91.7%

**Carmignac Portfolio Long-Short European Equities F USD Acc Hdg**

AA

Source MSCI ESG

## Note ESG MSCI du fonds



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

Intensité des émissions de carbone (T CO<sub>2</sub>E / M chiffre d'affaires USD) convertie en euro

Source: S&P Trucost, 31/05/22. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO<sub>2</sub> est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

*Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.*

## Top 5 des notes ESG du fonds

Nom	Pondération	Note ESG
SAP SE	5.93%	AAA
DANONE SA	5.17%	AAA
ALLIANZ SE	4.36%	AAA
PUMA SE	4.02%	AAA
MICROSOFT CORP.	1.75%	AAA

\* Indicateur de référence : MSCI Europe.

## ANALYSE DE GESTION

### Environnement de marché



En mai, les marchés européens ont clôturé le mois en légère baisse, les secteurs de l'énergie et des banques étant ceux qui ont le plus progressé au cours de la période, tandis que les craintes de récession ont tout particulièrement pesé sur le secteur de la consommation. Le revenu disponible réel en zone euro est comprimé par la flambée des prix, les ménages ont dû supporter une inflation atteignant +8,1% en glissement annuel. De plus, les récurrentes réestimations à la hausse de l'inflation – via des augmentations des prix de l'alimentation et de l'énergie – créent un problème de crédibilité pour la BCE, car les prévisions sont supérieures à son objectif de 2%. Par conséquent, l'environnement actuel est propice à une réponse plus forte de l'institution, qui est prête à augmenter les taux à partir du mois prochain et à mettre fin aux achats d'actifs au début du troisième trimestre 2022. Sur le front géopolitique, la Finlande et la Suède ont officiellement demandé à rejoindre l'OTAN, tandis que les dirigeants européens ont convenu d'une interdiction partielle du pétrole russe. Ces deux signes ne laissent entrevoir aucune amélioration réelle sur le front de la crise ukrainienne.

### Commentaire de performance



En mai, le Fonds a enregistré une performance négative avec une contribution négative de nos poches acheteuses et vendeuses. Ce mois a été extrêmement volatil, avec de fortes variations journalières. Le S&P 500 a terminé le mois avec une performance autour de zéro, effaçant un retrait intramensuel maximal de -11,5%. Dans ce contexte, notre positionnement défensif avec une exposition nette négative continue de nous aider à naviguer dans cet environnement de marché difficile. Notre portefeuille acheteur a été affecté par la revalorisation du marché, avec des sociétés telles que Kingspan et Sika en baisse de plus de 12% au cours du mois, ou Nestlé en baisse de plus de 7%. Notre portefeuille vendeur a également souffert de la volatilité de l'environnement. Certaines actions comme Alstom ont augmenté de 10%, pénalisant notre génération d'alpha. Nous avons bénéficié d'une performance relativement bonne dans le secteur de la consommation où la combinaison de l'inflation des coûts et de la pression des consommateurs commence à comprimer les marges.

### Perspectives et stratégie d'investissement



L'exposition nette de la stratégie est restée légèrement vendeuse, en particulier après ajustement du bêta, car nous continuons de trouver des positions vendeuses intéressantes et nous avons réduit la taille de nos positions acheteuses pour éviter d'être affectés par la forte volatilité du marché. Sur la partie acheteuse, nous conservons nos positions de cœur de portefeuille et continuons à maintenir le portefeuille global assez neutre d'un point de vue factoriel. Du côté des positions vendeuses, nous avons été très actifs et avons pris une douzaine de nouvelles positions dans les secteurs de l'industrie, de la technologie et des biens de consommation, car nous continuons à voir de forts vents contraires dus à l'inflation pour certaines de ces entreprises. Dans l'ensemble, nous restons prudents dans ce scénario macro-économique de hausse des taux et d'inflation. Nous prévoyons de conserver ce positionnement défensif, car nous avons constaté au cours de la saison des résultats de ce premier trimestre un pic d'inventaire des entreprises, ce qui pourrait conduire à un deuxième trimestre difficile.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprise.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification - Articles SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Méthodologie S&P Trucost** : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle mesure les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : [www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf](http://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf).

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille.

Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO<sub>2</sub> / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

## Principaux risques du fonds

**Risque lié à la stratégie Long/Short** : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **Action** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **Taux d'intérêt** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **Risque de change** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. Le Fonds présente un risque de perte en capital.

## Informations légales importantes

Source: Carmignac au 31/05/22. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : <https://www.carmignac.fr/fr/Article-page/informations-reglementaires-3862> En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

